

Le patrimoine culturel dans les sociétés liquides : quels biens culturels conserver à l'heure actuelle ?

XIII Congrès

19 et 20 octobre 2017

Donostia-San Sebastián (Gipuzkoa)

Premier appel



En cette période de globalisation, nous sommes entrés dans la modernité liquide, comme l'annonçait Zygmunt Bauman. Une modernité dans laquelle les cultures et les structures sociales se caractérisent par leur diversité et leur instabilité au fil du temps. Une époque au cours de laquelle on valorise la flexibilité chez les individus et les initiatives collectives à court terme, alors que les solidarités et les projets partagés au long cours perdent de l'importance.

Ces changements influencent la configuration des identités collectives et individuelles. Ces dernières deviennent plus flexibles, volatiles et diverses, affectant directement le champ patrimonial et muséologique et, spécialement, la sélection de biens culturels puisque ces derniers symbolisent les identités collectives. Si les identités sont de plus en plus flexibles, volatiles et diverses, les critères de sélection des biens culturels deviennent également plus élastiques. Par conséquent, les doutes et les incertitudes s'accroissent parmi les agents chargés des sélections en question.

Ces doutes et incertitudes augmentent d'autant plus si on tient compte d'une autre caractéristique de la globalisation : la circulation massive des mêmes objets et éléments au niveau mondial. Les sociétés s'empressent des mêmes objets "globaux", au détriment des "locaux", rendant plus compliqués les choix d'objets culturels propres. Une difficulté aggravée par le fait que ces objets "globaux" deviennent rapidement vétustes.

Mais la modernité liquide n'affecte pas seulement le choix de nouveaux objets culturels. Elle concerne également les inventaires et les qualifications. Selon Bauman, dans cette modernité flexible et changeante, le passé et la mémoire collective perdent progressivement de l'importance pour nombre d'individus et d'institutions. Ainsi, les biens culturels qui sont déjà sélectionnés deviennent moins significatifs, proposant un autre objectif dans le champ patrimonial et muséologique : celui des investissements à réaliser en matière d'économie et de personnel à destination des biens culturels faiblement significatifs.

C'est pourquoi, l'objectif de ce congrès est d'analyser et de débattre à propos des objectifs et défis que représentent le choix de nouveaux biens culturels et la conservation de ceux qui sont déjà sélectionnés dans les sociétés liquides.

Concrètement, il s'agit d'aborder les thèmes suivants :

- Quels critères patrimoniaux de sélection peut-on employer dans les sociétés liquides actuelles
- Comment les agents, les institutions et les collectifs sociaux peuvent-ils aborder les processus de sélection du patrimoine culturel.
- Quels biens culturels choisir dans des sociétés pleines d'objets et d'éléments homogènes avec un haut degré d'obsolescence.
- Quelles fonctions assurent les musées et les espaces patrimoniaux dans les processus de sélection des biens culturels à l'intérieur des sociétés liquides actuelles.
- Comment aborder et gérer le patrimoine culturel quand sa signification identitaire s'atténue.

Le congrès comprendra des conférences d'invités et des communications libres.

Le délai d'envoi des propositions est fixé au 31 mai 2017.

Adresse pour l'envoi des propositions : actividades.oiasso@irun.org

- Une confirmation de réception de la proposition sera systématiquement envoyée.

Les propositions doivent répondre aux critères suivants :

- Elles devront répondre à l'une ou à plusieurs des questions posées dans l'appel à propositions.
- Elles devront être fondées sur une étude de cas.
- Elles devront **forcément** comprendre les quatre axes suivants : a) objectifs, b) approche théorique et méthodologie, c) Description de l'expérience ou étude de cas, et d) bibliographie.
- L'ensemble de la proposition, intégrant les quatre axes, comprendra entre 800 et 1 000 mots.
- Les propositions peuvent être présentées dans l'une des trois langues officielles du congrès (castillan, euskara, français).

Processus de sélection

- Le comité de sélection sera composé d'experts qualifiés provenant du monde universitaire ainsi que de celui des musées et du patrimoine.
- Un maximum de 8 communications sera accepté
- La sélection sera finalisée en juin.
- Les textes des communications sélectionnées devront être envoyés avant le 18 octobre 2017.
- Pour la publication des communications, la présence des auteurs au congrès est obligatoire.
- Les textes des communications devront compter de 7 000 à 7 500 mots.
- Les normes de publication seront transmises pour les propositions retenues.

Plus d'information: 943.63.93.53 – actividades.oiasso@irun.org



donostiakultura.com

